



Mon dernier appel à l'aide car l'on me pousse au suicide

Par **mariedu11**, le **29/04/2013** à **11:18**

[fluo]BONJOUR[/fluo]

Voilà 3 ans, j'ai fait des signalements pour de fortes nuisances sonores provenant d'un bar, et depuis cet pire que l'enfer pour ma famille et moi-même. Je suis devenue la cible de nombreuses personnes de ce village de 1200 habitants. Ils semblent se mobiliser pour me détruire et semblent vouloir me pousser au suicide, depuis samedi j'en suis certaine. Depuis 3 ans, des jeunes frappent à ma porte/fenêtre comme des bourrins et ce de nuit comme de jours. Ils font tout pour me pousser à bout et me détruire, je suis déjà en dépression. Une plainte pour gifles a été déposée contre moi alors qu'il n'y a aucun témoin ni aucun éléments qui le prouvent. De plus la gifle aurait été donnée de la main droite alors que je suis gauchère. J'ai reçu un rappel à la loi. Le plaignant m'a déjà agressé et menacé de mort devant témoins et lui il n'a rien eu. Je n'ai plus confiance en la gendarmerie qui s'occupe de ce dossier car elle ne fait pas les enquêtes étant donné que les témoins n'ont jamais été entendus. Deux familles veulent porter plainte contre moi car j'aurais d'après eux frappé leurs fils, là aussi aucun élément ne le prouve mais on les croit. Je n'en peux plus de cette situation, je suis à bout car la mairie et les gendarmes prennent parti pour les agresseurs alors que j'ai des preuves et des témoins ainsi qu'une vidéo. Je lance un appel à l'aide car la situation ne fait que s'aggraver et je n'ai pas les moyens de partir d'ici. Soit on m'aide soit je crois que je vais finir par craquer et mettre fin à mes jours.

Aidez-moi à trouver des solutions, des associations qui pourraient m'aider ou bien un excellent avocat, mais je ne sais pas si je pourrais attendre jusqu'à là, je me laisse 2 mois pour voir si des solutions peuvent exister.

[fluo]MERCI DE VOS REPONSES[/fluo]

Par **chaber**, le **29/04/2013** à **11:36**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **mariedu11**, le **29/04/2013** à **11:45**

C'est la première fois que j'oublie les marques de politesse en écrivant, merci de votre message. Sincèrement.

J'adresse mon Bonjour et mes remerciements à tous et toutes pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **29/04/2013** à **13:34**

bjr,

il faut informer votre maire par LRAR de votre situation.

le maire est responsable de la tranquillité publique et de la santé publique de ses concitoyens.
cdt

Par **mariedu11**, le **29/04/2013** à **14:32**

Bonjour,

Il y a eu des dizaines de lettres en recommandé et le conciliateur est venu, mais cela me prendrait des pages entières pour tout expliquer. Un seul conseiller de la mairie a voulu nous aider, mais tout seul contre tous il n'a pu rien faire. En plus je viens d'apprendre que l'avocat qui s'occupe de mon dossier part en vacances jusqu'au 15 mai, donc impossible d'avoir des renseignements, je ne sais plus ce que je dois faire ni si je pourrais supporter une pareille situation jusqu'au 15 mai.